



BUDGET ANNEXE « MARCHE D'INTERET NATIONAL »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

EXERCICE 2024

SOMMAIRE

1. Présentation générale du budget supplémentaire du budget annexe « marché d'intérêt national »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « marché d'intérêt national »	4
2.1 L'affectation du résultat 2023 du budget annexe « marché d'intérêt national »	4
2.2 Les indicateurs de gestion du budget annexe « marché d'intérêt national »	5
2.2 La dette du budget annexe « marché d'intérêt national »	6
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « marché d'intérêt national »	7
4. La section d'exploitation du budget annexe « marché d'intérêt national »	8
4.1 Les recettes d'exploitation	8
4.2 Les dépenses d'exploitation	9
5. La section d'investissement du budget annexe « marché d'intérêt national »	10
5.1 Les dépenses d'investissement	10
5.2 Les recettes d'investissement	11

1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET ANNEXE « MARCHE D'INTERET NATIONAL »

Le budget supplémentaire a pour vocation de prendre en compte les résultats de l'exercice précédent, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permettent ainsi de prendre en compte des éléments nouveaux, non intégrés dans les documents budgétaires précédents.

Le budget supplémentaire du budget annexe est voté en Conseil de Métropole.

Le budget supplémentaire qui vous est soumis se caractérise principalement par une affectation du résultat et des ajustements de crédits nécessaires depuis le vote du budget primitif 7 décembre 2023 pour actualiser les prévisions financières en milieu d'exercice.

Il conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ +0,2 M€ en section d'exploitation.
- ✓ +0,33 M€ en section d'investissement.

En M€	BP 2024	Proposition BS 2024	Total après BS 2024
Section d'exploitation	3,04	0,20	3,24
Section d'investissement	0,38	0,33	0,71

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « MARCHE D'INTERET NATIONAL »

2.1 L'AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU BUDGET ANNEXE « MARCHE D'INTERET NATIONAL »

A l'occasion du budget supplémentaire les résultats de l'exercice précédent sont repris.

Résultats de clôture exploitation	Résultats de clôture d'investissement	Restes à Réaliser en Recettes	Résultats cumulés investissement	Part affectée à l'investissement	Solde maintenu en section d'exploitation
2023	2023	2023	2023	2024	2024
(A)	(B)	(C)	(B+C)	(D)	(A-D)
- €	528 956,94 €	- €	528 956,94 €	- €	- €

La clôture de la section d'exploitation 2023 affiche un résultat nul du fait de la participation d'équilibre du budget principal

La section d'investissement présente un solde excédentaire de 528 956,94€.

Aucun reste à réaliser en dépenses d'investissement n'est constaté du fait de la gestion en « Autorisation de Programme / Crédits de Paiement ». Il n'y a pas de reste à réaliser en recettes d'investissement

Le budget supplémentaire 2024 reprend les résultats décrits ci-dessus.

2.2 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite au budget supplémentaire 2024, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2023	Budget primitif 2024	Total 2024 après BS	Evolution 2023 / 2024	
				en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	5,31	3,04	3,24	0,20	7%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	5,17	2,87	3,06	0,19	6%
Epargne de gestion courante (EBG)	0,14	0,17	0,18	0,02	10%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	2,7%	5,5%	5,6%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)</i>	0,00	0,02	0,03	0,02	109%
Résultat exceptionnel large	0,00	-0,02	-0,03	-0,02	109%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	0,14	0,15	0,15	0,00	0%
Taux d'épargne de gestion	3%	5%	5%		
<i>Recettes réelles</i>	5,31	3,04	3,24	0,20	7%
<i>Dépenses réelles</i>	5,17	2,89	3,09	0,20	7%
Epargne brute (EBE)	0,14	0,15	0,15	0,00	0%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	2,7%	5,0%	4,7%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)					
Epargne nette (ENE)	0,14	0,15	0,15	0,00	0%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	2,7%	5,0%	4,7%		
Encours de dette (au 31/12 de l'année précédente)					
Capacité dynamique de désendettement	0,0	0,0	0,0		

L'épargne de gestion courante (EBG) est en légère augmentation par rapport au budget primitif du fait notamment de l'augmentation de la participation d'équilibre.

L'épargne de gestion est stable à 5% malgré un résultat exceptionnel déficitaire de -0,03 M€ du fait de l'inscription de dépréciations des actifs circulants.

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute) : le taux d'épargne brute passe de 5% à 4,7%.

L'épargne nette est identique à l'épargne brute du fait de l'absence d'emprunt sur ce budget.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « MARCHE D'INTERET NATIONAL »

Il n'y a pas de dette sur le budget annexe « marché d'intérêt national ».

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « marché d'intérêt national » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en K€)	Montant réalisé au 31/12/2023 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiements BP 2024	Variation des crédits de paiements BS 2024	Montant annuel des crédits de paiements total après BS 2024	Taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2024
Alimentation	ALIMENTATION GESTION MDTURE 2020-26	1 000 K€	567 K€	0	220 K€	220 K€	79%
TOTAL		1 000 K€	567 K€	0	220 K€	220 K€	79%

Le volume d'Autorisation de Programme (AP) au 1^{er} janvier 2024 s'élevait 567 K€.

Il est à noter qu'aucun crédit de paiement n'avait été inscrit lors du budget primitif. Il a été positionné au budget supplémentaire 220 K€ de crédits de paiement.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
Recettes réelles	5,31	3,04	0,20	3,24	6,65%
Recettes de gestion courante	5,31	3,04	0,20	3,24	6,65%
013 - Atténuations de charges					
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00			
73 - Impôts et taxes	5,31				
74 - Dotations et participations		2,79	0,20	2,99	7,25%
75 - Autres produits de gestion courante		0,25		0,25	0,00%
Autres recettes d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	
76 - Produits financiers					
77 - Produits exceptionnels					
Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections					
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Total recettes d'exploitation	5,31	3,04	0,20	3,24	6,65%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"		0,00		0,00	
Total recettes d'exploitation cumulées	5,31	3,04	0,20	3,24	6,65%

Les recettes d'exploitation du budget annexe « marché d'intérêt national » augmentent 6,65 % soit 0,20 M€ provenant de la majoration de la participation du budget principal.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
Dépenses réelles	5,17	2,89	0,20	3,09	7,00%
Dépenses de gestion courante	4,38	2,87	0,19	3,06	6,47%
011 - Charges à caractère général	4,38	2,62	0,07	2,69	2,68%
012 - Charges de personnel et frais assimilés			0,07	0,07	
014 - Atténuations de produits				0,00	
65 - Autres charges de gestion courante		0,25	0,04	0,29	16,87%
Autres dépenses d'exploitation	0,79	0,02	0,02	0,03	108,93%
66 - Charges financières					
67 - Charges exceptionnelles		0,02		0,02	0,00%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations			0,02	0,02	
Dépenses d'ordre	0,14	0,15	0,00	0,15	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,14	0,15		0,15	0,00%
Total dépenses d'exploitation hors virement	5,31	3,04	0,20	3,24	6,65%
023 - Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total dépenses d'exploitation hors virement	5,31	3,04	0,20	3,24	6,65%

Les dépenses du budget annexe « marché d'intérêt national » évoluent de 0,20 M€ supplémentaires avec :

- ✓ Au chapitre 011, l'évolution de 0,07M€ résulte principalement des charges locatives (54 K€) ainsi que de la refacturation des frais de structure (15 K€) ;
- ✓ Au chapitre 012, une augmentation de 0,07 M€ due à la refacturation des frais de structure, partie charges de personnel ;
- ✓ Au chapitre 65, les admissions en non-valeur entraîne une inscription de 0,04 M€ ;
- ✓ Au chapitre 68 un montant est prévu de 0,02 M€ pour les dépréciations d'actifs circulants ;

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
Dépenses réelles	0,54	0,38	0,30	0,68	78,8%
Dépenses d'équipement	0,17	0,00	0,22	0,22	
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
458 - Opérations pour le compte de tiers					
Dépenses financières	0,37	0,38	0,08	0,46	
16 - Emprunts et dettes assimilées					
26 - Participations et créances rattachées					
27 - Autres immobilisations financières	0,37	0,38	0,08	0,46	21,1%
Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,03	0,03	
040 - Opérations de transfert entre sections					
041 - Opérations patrimoniales	0,00		0,03	0,03	
Total dépenses d'investissement	0,54	0,38	0,33	0,71	87,0%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"					
Total dépenses d'investissement cumulées	0,54	0,38	0,33	0,71	87,0%

Les dépenses d'investissements du budget annexe « marché d'intérêt national » augmentent de de 0,33 M€ au budget supplémentaire.

Au chapitre 27, il est inscrit 0,08 M€ pour les dépôt et cautionnement.

Concernant les opérations d'ordre, 0,03 M€ supplémentaires ont été prévus pour réaliser les écritures d'opérations patrimoniales (chapitre 041).

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En M€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution total après BS / BP 2024 en %
Recettes réelles	0,00	0,23	-0,23	0,00	-100,0%
Recettes d'équipement	0,00	0,23	-0,23	0,00	-100,0%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)				0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,23	-0,23	0,00	-100,0%
21 - Immobilisations corporelles					
23 - Immobilisations en cours					
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
458 - Opérations pour le compte de tiers					
Recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés					
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)					
27 - Autres immobilisations financières					
Recettes d'ordre	0,15	0,15	0,03	0,18	20,6%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,14	0,15		0,15	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,03	0,03	
Total recettes d'investissement hors virement	0,15	0,38	-0,20	0,18	-52,2%
021 - Virement de la section d'exploitation	0	0,00	0,00	0,00	
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0,39	0,00	0,53	0,53	-52,2%
Total recettes d'investissement	0,54	0,38	0,33	0,71	87,0%

Les recettes d'investissement du budget annexe « marché d'intérêt national » enregistrent une hausse de **0,33M€** essentiellement due à l'affectation du résultat d'investissement d'un montant de 0,53 M€

L'emprunt d'équilibre prévu initialement au le budget primitif (-0,23 M€) est supprimé dans le cadre du budget supplémentaire.

Concernant les opérations d'ordre, 0,03 M€ supplémentaires ont été prévu pour réaliser les écritures d'opérations patrimoniales (chapitre 041).